



RÉGION ACADÉMIQUE  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Nice, le mardi 8 janvier 2019

Le Recteur de l'Académie de Nice,  
Chancelier des universités

à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement  
des lycées généraux et technologiques publics et  
privés sous contrat

**Rectorat**      **Objet : Organisation des Olympiades académiques de mathématiques – session 2019**

**Département des  
examens et concours**

**Référence : N° 2015-175 du 27-10-2015 (B.O.E.N n° 41 du 5 novembre 2015)**

**Services des Examens  
Généraux et  
Technologiques**

J'ai l'honneur de vous annoncer l'ouverture des inscriptions pour la session 2019 des Olympiades de Mathématiques.

**Chef de Service :  
Lise DE CILLIA**

### **1 ° MODALITE D'INSCRIPTION**

Téléphone  
04 93 53 72 86  
Fax  
04 92 15 46 87  
Mél.  
[Lise.De-Cillia@ac-nice.fr](mailto:Lise.De-Cillia@ac-nice.fr)

Les Olympiades de Mathématiques s'adressent aux lycéennes et lycéens volontaires de première des séries générales et technologiques de l'enseignement public et privé sous contrat. Les inscriptions doivent être effectuées auprès des professeurs de mathématiques qui jouent un rôle essentiel dans la motivation des élèves quant à leur participation à ces Olympiades.

### **2 ° INSCRIPTION**

**Affaire suivie par :**

Les inscriptions seront ouvertes du **lundi 14 janvier 2019 à partir de 9 heures au vendredi 8 février 2019 jusqu'à 17 heures.**

**Audrey BRUNETTI  
Gestionnaire**

Les professeurs de Mathématiques sont en charge des inscriptions des élèves de l'établissement.

Téléphone :  
04 93 53.72.71  
Mél. :  
[audrey.brunetti@ac-nice.fr](mailto:audrey.brunetti@ac-nice.fr)

Vous accédez à l'application sous Esterel : <http://esterel.ac-nice.fr>

L'authentification à Esterel s'effectue à l'aide de votre mot de passe de messagerie académique.

Choisir le sous menu « Examens et Concours »

Choisir l'icône « Olympiades ».

Cliquer sur « inscrire mes élèves ».

Vous pouvez désormais choisir le type d'inscription « individuel » ou « en équipe ».

**En individuel** : la liste de vos élèves apparaît alors, il vous suffit de cocher les candidats à inscrire puis valider leurs inscriptions en cliquant sur « inscrire mes élèves »

#### **En équipe** :

**1<sup>er</sup> cas** : l'équipe est formée d'élèves de vos classes

La liste de vos élèves apparaît et il vous suffit de cocher les candidats à inscrire par équipe puis de valider leurs inscriptions en cliquant sur « inscrire mes élèves »

53 avenue Cap de  
Croix  
06181 Nice cedex 2

**2<sup>ème</sup> cas** : l'équipe est constituée d'élèves de votre classe et d'élèves (de la même série) qui ne sont pas sous votre responsabilité.

Vous cochez le ou les élève(s) de votre classe. Pour rajouter un élève d'une autre classe, vous devez taper les trois premières lettres du nom de famille de cet élève dans la barre de recherche. Vous sélectionnez alors l'élève au sein de l'équipe puis validez l'inscription de l'équipe en cliquant sur « inscrire l'équipe »

Dans les deux cas, les élèves déjà inscrits sont alors grisés, vous ne pourrez pas les inscrire à nouveau.

Si une modification doit être effectuée sur le « type d'inscription » il faudra alors désinscrire le candidat et l'inscrire à nouveau. Merci de bien vouloir vous reporter à la documentation disponible dans 'onglet « aide » en haut de l'écran.

Il ne sera pas possible de modifier le type d'inscription au-delà de la clôture des inscriptions.

### **3 ° MODALITE D'EVALUATION**

Les Olympiades de Mathématiques se composent de **deux parties de deux heures chacune le même jour**. Les deux parties sont indissociables et séparées d'un intermède de dix minutes. Les sujets sont distribués au début de chacune des parties, de sorte qu'il n'est pas possible de travailler sur les énoncés d'une partie pendant l'autre. Les copies correspondant à la première partie sont définitivement relevées à l'issue de celle-ci.

Les Olympiades de Mathématiques portent sur les programmes des classes de collège, de seconde générale et technologique, et des parties communes des programmes des différentes classes de première.

**La première partie de l'épreuve est consacrée aux exercices choisis par le jury national.** Chaque candidat doit résoudre individuellement deux exercices. Le premier est commun aux élèves de toutes les séries. Le second exercice peut être spécifique de la série.

**La seconde partie de l'épreuve est organisée selon les modalités choisies par la cellule académique.** La résolution des exercices académiques, différents selon les séries (comme pour la partie nationale de l'épreuve), peut être individuelle, ou par équipe composée de deux ou trois candidats, mixte dans la mesure du possible. Les sujets tiendront compte du type de passation de l'épreuve. Chaque équipe ne rend qu'une seule copie.

Pour la partie académique de l'épreuve, il convient que les candidats inscrits individuellement et les candidats inscrits par équipe composent dans deux salles distinctes.

En rappel, il n'est pas autorisé de changer de type d'inscription le jour de l'épreuve.

### **4 ° PALMARES ET REMISE DE PRIX**

Les cellules académiques corrigent les copies et établissent leur palmarès suivant la série et le type de passation de l'épreuve. Elles transmettent au groupe national les meilleures copies.

Le groupe national établit alors un palmarès national. Le ministère et partenaires associatifs ou privés organisent une cérémonie de remise des prix nationaux. Les meilleurs lauréats peuvent obtenir des bourses pour des universités d'été ou stages d'entraînement à d'autres compétitions mathématiques.

### **5 ° CALENDRIER**

Je vous rappelle que les épreuves auront lieu le :

**Mercredi 13 mars 2019  
De 8 heures à 12 heures 10**

Pour le Recteur et par délégation  
Le Chef du Département des  
Examens et Concours



Isabelle PAROLA